



RÉSULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 26
Voix favorables : 26
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 6 octobre 2020

Délibération
n° CA 2020-100

**approuvant la signature de l'avenant à l'accord de double diplôme
entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse - TSM)
et la Katholische Universität Eichstätt-Ingolstadt (Allemagne)**

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712-3 ;

Article unique

Le conseil d'administration approuve la signature l'avenant à l'accord de double diplôme entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse - TSM) et la Katholische Universität Eichstätt-Ingolstadt (Allemagne), annexé à la présente délibération.

La Présidente du Conseil d'Administration


Corinne MASCALE



AVENANT A L'ACCORD DU DOUBLE DIPLOME

entre

L'Université Toulouse 1 Capitole, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, sise 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9, France

N° SIRET : 193 113 826 00013

N° APE : 8542Z

Représentée par sa Présidente, Madame Corinne MASCALA agissant pour le compte de l'Ecole de Management de Toulouse représentée par Monsieur Hervé PENAN, Directeur

d'une part,

et

Katholische Universität Eichstätt-Ingolstadt, Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät,

Betriebswirtschaftslehre, Ostenstr. 26, 85072 Eichstätt, Allemagne

Représenté par son président Monsieur Gabriel Gien

d'autre part,

Article 1 : Objet

Afin de poursuivre leur coopération, l'Université Toulouse 1 Capitole et Katholische Universität Eichstätt-Ingolstadt sont convenues de renouveler l'accord de coopération signé le 13 octobre 2017 dans le domaine de la gestion.

Article 2

Le présent accord renouvelle l'accord pré-cité selon les modifications suivantes :

Dans l'Annexe A:

Au lieu de :

ANNEXE A

Conditions d'étude que l'étudiant doit remplir afin d'obtenir les deux diplômes

- elles doivent être précisées à tout (futur) étudiant à des fins d'organisation et de préparation -
Cette liste récapitule les conditions que doivent remplir les étudiants afin d'obtenir *les deux diplômes*.
Les réglementations locales régissant le diplôme de l'établissement d'origine (par exemple comme indiqué dans les règles d'examen de KU M. Sc., « Prüfungsordnung ») ne sont pas concernées par ces conditions (additionnelles). Cependant, si l'étudiant ne remplit pas toutes les conditions énumérées ci-dessous il pourra être refusé par l'établissement d'accueil (et refus de son diplôme) :

1 - Avant l'échange

Conditions d'admission au programme de double diplôme d'UT1C / KU (lors de l'inscription aux deux diplômes)

Étudiants d'UTIC :

- Doivent avoir obtenu une Licence de trois années en gestion avec au moins 50% de leur formation en management général (y compris les formations en gestion par exemple en statistiques, économie, éthique des affaires, comportement organisationnel).
- Doivent être inscrits comme étudiants à temps plein à UTIC et avoir validé un M1 d'un Master en Business Administration à UTIC ou toute autre Université en France ou en Europe.
- Doivent avoir validé tous les crédits du semestre 1 du MIM à UTIC.

Étudiants de KU :

- Doivent avoir obtenu une Licence de trois années en gestion avec au moins 50% de leur formation en management général (y compris les formations en gestion, par exemple en statistiques, économie, éthique des affaires, comportement organisationnel).
- Doivent être inscrits comme étudiants à temps plein à KU M. Sc.
- Doivent avoir validé tous les crédits des semestres 1 et 2 à KU M.Sc. (60 ECTS).

2. Pendant l'échange

Conditions d'obtention du diplôme à l'établissement d'accueil

- Les étudiants participants ne peuvent pas suivre des cours à l'établissement d'accueil qu'ils ont déjà suivis dans leur établissement d'origine
 - Les étudiants participants ne peuvent pas assister à des cours liés à des activités (par exemple des semestres d'étude à l'étranger supplémentaires) entre KU et UTIC en dehors de cet accord.
- Nombre d'ECTS à valider :

Étudiants d'UTIC :

- Doivent valider 30 ECTS au cours de leur M1 à TSM ou toute autre Université en France ou en Europe qui sont transférés à la KU.
- Doivent valider 60 ECTS au cours de leur M2 « MIM» (voir Annexe A)
- Doivent valider 30 ECTS de formation pendant leurs études à KU (voir Annexe A).

ACCORD DE PROGRAMME D'ÉCHANGE DE DOUBLE DIPLÔME UTIC / KU

- Doivent réaliser un stage en entreprise de 6 mois (6 ECTS).
- Doivent rédiger un mémoire de Master (6 ECTS)

Étudiants de KU :

- Doivent valider 60 ECTS au cours des semestres 1 et 2 à KU.
- Doivent valider 30 ECTS au cours du semestre 3 à UTIC pendant leur M2 MIM (voir Annexe A).
- Doivent rédiger un mémoire de Master (15 ECTS) et faire un stage en entreprise de 6 mois (15 ECTS) (voir Annexe A).

ANNEXE A

2. Pendant l'échange: Unités des cours à suivre par les étudiants UT1C inscrits au programme de double diplôme

Unités de cours obligatoires à valider au S1 par les étudiants de TSM à TSM (MIT) (total: 60 ECTS):

Cours Ancien Master M2	Correspondance Nouveau Master
UE1 : Strategic Marketing (8 ECTS)	UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning (8 ECTS)
UE2 : Digital Marketing (8 ECTS)	UE2 : Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World (8 ECTS)
UE3 Sustainable Marketing & Transformative Services (6 ECTS)	UE4: Sustainable Marketing (6 ECTS)
UE4: Company Project (8 ECTS)	UE6: Company Missions-International Study Tour (8 ECTS)
UE5 Marketing Performance Measurement (6 ECTS)	UE4: CRM (6 ECTS)
UE6: Innovation, New Technology & Service Acceptance Model (6 ECTS)	UE3: Innovation Management b. Technology Acceptance (6 ECTS)
UE7: Empowerment for Product& Service Design and Customer Experience (6 ECTS)	UE3: Innovation Management a. Customer Engagement (3 ECTS) UE5: Business Research Methodology (3 ECTS)
UE8: Company Internship & Master Thesis (12 ECTS)	UE9 & UE 10: 6 months Company Internship (6 ECTS) & Master Thesis (6 ECTS)
TOTAL (60 ECTS)	TOTAL (60 ECTS)

Unités de cours obligatoires au S3 à valider par les étudiants de KU à TSM (MIT) (total: 60 ECTS):

Cours Ancien Master M2	Correspondance Nouveau Master
UE2 : Digital Marketing (10 ECTS)	UE2 : Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World (10 ECTS)
UE3 Sustainable Marketing & Transformative Services (5 ECTS)	UE4: Sustainable Marketing (5 ECTS)
UE5 Marketing Performance Measurement (5 ECTS)	UE4: CRM (5 ECTS)
UE6: Innovation, New Technology & Service Acceptance Model (5 ECTS)	UE3: Innovation Management b. Technology Acceptance (5 ECTS)
UE7: Empowerment for Product& Service Design and Customer Experience (5 ECTS)	UE3: Innovation Management a. Customer Engagement (3 ECTS) UE5: Business Research Methodology (2 ECTS)
UE8: 6 months Company Internship (15 ECTS) & Master Thesis (15 ECTS)	UE9 & UE 10: 6 months Company Internship (15 ECTS) & Master Thesis (15 ECTS)
TOTAL (60 ECTS)	TOTAL (60 ECTS)

Article 3 : Durée

Le présent avenant est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de signature du présent accord.

Fait en 4 exemplaires originaux, 2 en français et 2 en anglais. En cas de litige l'accord en anglais fait foi.

A Toulouse, le
Pour l'Université Toulouse Capitole

La Présidente
Mme Corinne MASCALA

Pour Toulouse School of Management

Le Directeur
M. Hervé PENAN

A Eichstätt, le
Pour la Katholische Universität
Eichstätt-Ingolstadt
Le Président
M. Gabriel GIEN